

II.  
Les  
hospitalières  
de Villemarie,  
en vue  
d'embrasser  
les vœux  
solennels,  
demandent  
à leurs sœurs  
de France  
de leur  
envoyer  
des professes.

Dès que la mère de Brésoles et ses compagnes eurent appris ce changement, qu'elles avaient si longtemps et si ardemment désiré, elles écrivirent à leurs sœurs de France pour les supplier de leur envoyer des religieuses professes qui les formassent aux exercices du noviciat, et leur procurassent le bonheur d'embrasser les vœux de religion. Elles renouvelèrent leurs instances vers le milieu de l'année 1668. Toutefois, le succès ne répondit pas à leur attente : il ne se trouva aucune sœur qui eût attrait pour le Canada, sinon la sœur Thérèse Havard, que des raisons particulières ne permirent pas de leur envoyer. Il est vrai que cette sœur, très-capable et très-vertueuse, avait un désir extrême d'aller s'y consacrer au service des malades, et que la sœur Macé, qui la connaissait depuis longtemps et lui était particulièrement affectionnée, désirait aussi beaucoup de l'attirer à Villemarie. Mais les difficultés qu'on avait eues jusque alors de la part de M. de Laval demandaient qu'on n'y envoyât que des filles d'un esprit doux, calme, patient, qui pussent porter en silence les croix qu'il plairait à DIEU de leur imposer ; et la sœur Havard était d'un caractère trop vif et trop ardent pour qu'on pût prudemment l'exposer à ces sortes d'épreuves. Du moins